



Pâques 2019



**Stage hors programmation
5 journées complètes
De 7 à 13 ans**



Le chef-d'œuvre Gourmand

Du lundi 15 au vendredi 19 avril

Les journées complètes, de 7 à 13 ans

Réf : PB8

Nous sommes heureux de vous proposer un nouveau concept lors des vacances de printemps...

Du 15 au 19 avril, vos enfants auront l'occasion de venir passer **une semaine entière** pour se qualifier dans l'art culinaire !

Ils pourront alors acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine et laisser parler leur créativité tout en s'inspirant des plus grands artistes contemporains.

Un programme spécial a été établi à cette occasion :

1^{er} journée : Apprentissage des bases et techniques

2^{ème} journée : Boulangerie : Mon pain cubiste

3^{ème} journée : Pâtisserie : Mon gâteau au chocolat Niki St Phalle

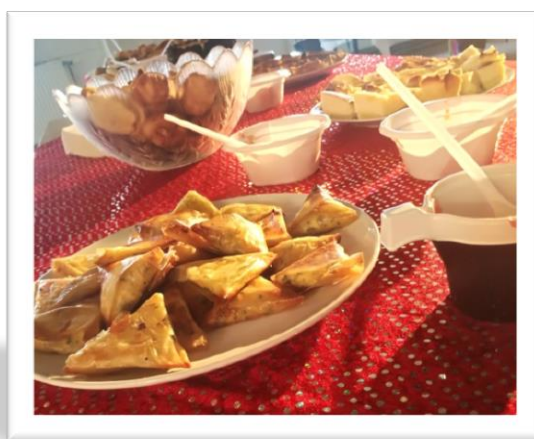
4^{ème} journée : Petite restauration : Ma pizza Picasso

5^{ème} journée : Petite restauration : Les fruits et les légumes se mettent au Street Art

Différents acquis d'apprentissages ont été mis en place afin de perfectionner cette expérience et d'atteindre des objectifs spécifiques tels que : découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments, connaître et appliquer les règles d'hygiène pour la préparation et la cuisson des aliments, apprendre des techniques de base de cuisine et les appliquées, pour ne citer qu'eux !

Le stage aura lieu du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h et ce, **au prix de 85€ !**

Afin d'optimiser les stages culinaires, de nouvelles installations ont été réalisées.



DETAILS PRATIQUES DES STAGES DE VACANCES

Inscriptions et réservations

- **24 h / 24 et 7 j / 7**
Par e-mail : info@ecoledecirque.be
Via le formulaire en ligne : www.ecoledecirque.be
- **En passant dans nos locaux du mardi au vendredi de 14h à 17h**
- **Par téléphone au 064/28 12 93 du mardi au vendredi de 14h à 17h**

Tarifs - Stages de vacances

85 € pour 5 journées entières

Locaux

A Chapelle-lez-Herlaimont : Au PRE EN BULLE, Clos du Chêne au Bois n°12. Parking aisé sur tout le centre commercial.

Modalités de paiement pour les stages de vacances

En passant dans nos locaux de Chapelle-lez-Herlaimont

ou par virement au compte PRE EN BULLE **BE47 0016 94 22 94 80**.

L'inscription devient définitive lorsque le paiement nous est parvenu. **Celui-ci doit être effectué dans la semaine qui suit la réservation afin de garantir l'inscription.** Si vous effectuez un paiement bancaire, veuillez mentionner le nom et prénom du participant ainsi que la ou les références des stages (**pas de dates**).

Nos ateliers étant **reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles** : cela signifie qu'ils sont déductibles fiscalement à hauteur de 11.20€ maximum/jour (56€ par enfant et par semaine). Un remboursement éventuel de votre mutuelle est aussi possible contre remise d'une attestation. – Renseignements à l'accueil.

Attention : Pour des raisons administratives, nous ne tenons pas compte des paiements sans communication. De même que les paiements sans réservation au préalable ne seront pas pris en compte et ne seront donc pas remboursables.

Horaires des stages de vacances

De 9h30 à 16h. Une surveillance est assurée durant la pause de midi. L'enfant doit se munir de son pique-nique et d'une bouteille d'eau. Les boissons sucrées sont interdites dans les salles de travail mais pas dans le réfectoire. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons d'accompagner et de reprendre vos enfants (petits ou grands) auprès des animateurs ou de la gardienne (prière de ne pas les attendre dans la voiture).

Garderie : Le matin dès 7h30 - L'après-midi de 16h à 18h. Prix : forfait entre 5€ et 10€. Organisation et règlement du montant à définir sur place.

Conditions générales

Le prix comprend l'encadrement pédagogique, le matériel de base et l'assurance R.C. En cas de maladie, nous remboursons totalement (moins 7 € de frais administratifs), si le certificat nous parvient 3 jours ouvrables avant le début des stages. Aucun autre désistement ne sera remboursé.

Les stages de vacances auront lieu sous réserve d'un minimum de 7 inscriptions. En cas d'annulation d'un stage

- soit l'enfant participe à une autre activité à la même période
- soit nous procédons au remboursement complet.

Le nombre d'enfants par groupe est limité. Les animateurs se réservent le droit de réaliser les groupes et de changer les enfants de groupe, si nécessaire.

Les enfants sont susceptibles d'être photographiés dans le cadre de notre communication et ce, pendant leurs activités au Pré en Bulle. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo, merci de le signaler auprès de l'accueil – un document sera remis. L'absence de retour de votre part sera synonyme d'acceptation.

Infos et inscriptions du mardi au vendredi de 14h à 17h au 064/28 12 93